

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

25 crédits		Q1 et Q2
------------	--	----------

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Quel que soit le sujet, le mémoire de master permet à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser une analyse critique et une synthèse d'une question scientifique donnée; - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles; - exposer les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques, en argumentant ses hypothèses et en exposant scientifiquement les résultats obtenus.
Acquis d'apprentissage	<p>1 Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail de recherche demandé aux étudiants qui, à ce stade de la formation, doit être considéré comme initiant à la recherche dans la discipline concernée. Le mémoire consiste en un travail de recherche : "spécifique, vis-à-vis des autres activités d'enseignement ; " méthodique, dont les fondements sont assurées par la formation de base ; " intégré dans le programme et limité dans l'étendue du sujet. cf. Dispositions relatives au mémoire (http://www.uclouvain.be/61093.html)</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Les modalités d'évaluation du mémoire de master sont formalisées par une fiche critériée d'évaluation. L'appréciation, exprimée par le promoteur, le premier lecteur et un second lecteur, portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aptitude à cerner correctement l'objet de recherche et à poser une problématique ; - le caractère adéquat de l'heuristique : on privilégiera la pertinence et la cohérence du choix des sources plutôt que l'exhaustivité ; - l'application des règles de la critique aux sources et aux travaux utilisés ; - la qualité de l'interprétation des données, en ce compris le sens des nuances, et de la synthèse, notamment la qualité de la conclusion générale du travail ; - la correction et la clarté de l'expression écrite dans la communication des résultats de la recherche, en ce compris la précision de l'apparat critique et la présentation formelle des documents et des annexes. Le corps du mémoire, indépendamment de la bibliographie, des illustrations et des annexes, comptera entre 80 et 150 pages (comportant 2000 caractères par page), sauf justification. <p>Lors du dépôt du mémoire (en quatre exemplaires), celui-ci sera accompagné d'un résumé, en 30 lignes maximum (tirage papier et support électronique), qui fera état de la problématique, des sources utilisées et des principaux résultats obtenus. L'étudiant peut rédiger, en accord avec le promoteur, un mémoire de master dans une autre langue que le français et y adjoindre un résumé en français. Le mémoire peut faire l'objet d'une soutenance orale qui donnera l'occasion à l'étudiant de présenter brièvement les axes principaux de sa recherche et aux promoteur et lecteurs de soumettre au récipiendaire leurs réactions et leurs questions.</p> <p>La soutenance orale, d'une durée d'une heure (exposé et questions), sera prise en compte dans l'évaluation finale.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>/</p>
Contenu	<p>Le mémoire permet à l'étudiant de prouver qu'il a assimilé les principes des méthodes spécifiques à l'archéologue, à l'historien de l'art et au musicologue, par leurs applications à un sujet délimité en accord avec le promoteur, en prenant en compte le délai dans lequel le mémoire doit être achevé. Il s'agira pour</p>

	<p>l'étudiant de parcourir les étapes d'une recherche scientifique en cernant la problématique, l'heuristique, la critique, l'interprétation et la communication des résultats de son investigation. Le travail consistera en une contribution personnelle à la connaissance scientifique. Les mémoires peuvent adopter différentes orientations : - Établir l'état critique d'une question. - Réaliser une monographie portant sur un artiste, sur une oeuvre ou un ensemble d'oeuvres, un monument, une région, un site, une collection archéologiques... - Produire une étude thématique, stylistique, iconographique, technologique.</p> <p>Dans le cas des étudiants qui réalisent une maîtrise en lien avec une pratique artistique, on peut envisager un mémoire qui comporte un volet consacré à la création d'une oeuvre et un volet consacré à son analyse critique.</p>
Bibliographie	/
Autres infos	Néant.
Faculté ou entité en charge:	ARKE

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE2M	25		